

Décision

Générale

colonial

Décision n° 770 accordant une permission d'un mois à Mlle Filippi (Gabrielle)

n° 770

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 juillet 1950

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1950

Date du numéro
31 juillet 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable la colonie par décret du juin 1884

Vu l'arrêté n° 235 du 24 mars 1945 relatif, à l'organisation et au recrutement du personnel auxiliaire européen, de la Côte française des Somalis modifié par l'arrêté n° 1136 du 18 octobre 1949 : Vu la demande de permission d'absence formulée par Mlle Filippi (Gabrielle) le 20 juillet 1950

Vu l'avis favorable du chef du service météorologique,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une permission d'absence d'un mois à solde entière est accordée à Mlle Filippi (Gabrielle), dactylographe en service à la station météorologique, pour en jouir à Dire-Daoun; Art. 2. — La présente décision, qui aura effet pour compter du 10 août 1950, sera enregistrée et; communiquée partout où besoin sera.

Le.Gouverneur,SADOUL.